



ARRÊTÉ DU MAIRE

N°2026-154 du 15/04/2026

**OBJET : NOMINATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
(C.C.A.S.)**

Le Maire de la Commune de Chatuzange le Goubet,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L 123-6 et R 123-11,
Vu la délibération n°2026.23 du Conseil Municipal du 13 avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration,

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil d'administration de centre communal d'action sociale :

- Madame Catherine LINI-RIVAL
- Monsieur Jean-Yves LAURENT,
- Madame Sandrine DUCLAUX,
- Madame Odile ANDRE,
- Madame Joelle THARCIS
- Madame Marie-Noelle HERINO
- Madame Nadine HOXHA
- Madame Monique DUPRE.

Article 2 :

La Direction Générale des Services est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Chatuzange le Goubet,
Le 15/04/2026,

Le Maire,

Elise CLÉMENT

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission en préfecture le :
- La publication sur le site internet communal le :

